

MAJORITÉ MUNICIPALE

Morsang ville à vivre

Projet d'extension du site Amazon de Brétigny, nous demandons des explications et des garanties !

Alors que la crise sanitaire place les commerces de proximité en difficulté et que nous nous mobilisons pour leur réouverture moyennant un protocole sanitaire strict, l'évolution du projet de développement du site Amazon de Brétigny suscite toute l'attention de la Municipalité.

C'est la raison pour laquelle aux côtés de Sophie Rigault, Maire de Saint-Michel-sur-Orge, et de Nicolas Méary, Maire de Brétigny-sur-Orge, Marianne Duranton a interpellé la Direction française de cette grande enseigne du e-commerce pour obtenir des clarifications et solliciter une rencontre avec ses représentants. Ce courrier, venant en complément du courrier adressé par 17 autres maires de l'agglomération, insiste davantage sur l'impact économique et environnemental de la démarche d'Amazon.

De fait, ce nouveau projet de "data center" conduit à appeler notre vigilance sur trois points : l'évolution du projet d'entreprise pour ce site, l'impact écologique de ce serveur et l'usage des données qu'il est appelé à collecter.

Tout d'abord, la création de ce "data center" ne s'inscrit pas dans la continuité directe de la stratégie amorcée par Amazon en 2016. À savoir une priorité à la création et à la relocalisation d'emplois sur le territoire de l'Agglomération Cœur d'Essonne. La création d'un data center n'ayant que très peu d'impact sur les créations d'emplois directs, il s'agit donc d'un infléchissement particulier qui mérite réflexion.

Par ailleurs, si l'installation de cet équipement constitue une réponse à l'accroissement des usages numériques de nos concitoyens et qu'elle répond en ce sens à un besoin réel, elle nous interroge sur le plan de son insertion environnementale.

En effet, ces installations étant particulièrement consommatrices en eau comme en électricité, nous demandons à ce qu'Amazon démontre aux élus du territoire la nécessité de créer cet équipement et notamment l'impossibilité de recourir à une mutualisation de ces technologies avec un équipement existant.

Si tel n'était pas le cas, étant particulièrement attachés au respect des trames vertes et écologiques du site, plus particulièrement au dispositif Sésame et au développement de la ferme de l'Envol qui vont permettre de nourrir un très grand nombre de personnes, nous demandons à ce qu'Amazon porte un projet le plus vertueux possible sur ce point. Notamment que soit étudiée la création d'électricité propre et renouvelable.

Enfin, il faut une clarification de l'utilisation des données collectées par le site ainsi que du montage juridique utilisé pour sa réalisation, afin de s'assurer des exactes retombées fiscales pour l'agglomération. Loin des manichéismes politiques, nous demandons à Amazon de s'engager sur l'évaluation précise des retombées fiscales, économiques et environnementales. Nous serons particulièrement attentifs aux clarifications apportées lors des différentes étapes d'instruction de ce projet.

Marianne DURANTON, Florence LEBouc, Didier CHARNET, Brigitte HOCHART, Augustin DUMAS, Elisabeth ROLANDO, Axel DOUAILLY, Virginie BUISSON, Marc CONILLEAU, Dominique DESCHAMPS, Choukri DEHANE, Théophile LE GUERN, Béatrice GUYON, Nicole LEBEAU, Jacques PEREZ, Patrick LEFEBVRE, Pierre MOREAU, Isabelle MALLET, Boubou SOW, Nelly REGEAMORTEL, Isabelle DA SILVA, Thibault MANCHON, Karine NACHTERGAELE, Sylvie DE PAIXAO, Florent BEURDELEY, Vanessa MALONGA, Mathis CHEVALIER

OPPOSITION MUNICIPALE

Morsang pour tous, tous pour Morsang !

Au fil du macronisme local

Pandémie. Chaque jour, des centaines de vies sont emportées. Plus encore parmi nos concitoyens confrontés au chômage et à toutes les formes de précarité d'existence. Effarante est donc l'obstination destructrice de ce gouvernement. Il continue de fermer des hôpitaux de proximité, supprime des lits dans les autres et affaiblit nos services publics partout. Et à Morsang ? Les macronistes locaux en rajoutent. Pas de distribution de masques à tous les Morsangtois. Arrêt brutal des aides alimentaires en produits frais, légumes, fruits et laitage, pour les familles dans le besoin. Pas de moyens supplémentaires pour maintenir du lien solidaire avec nos aînés. À Morsang, le « monde d'après », insensiblement, prend le chemin du chacun pour soi. Ça vous étonne ?

Samuel Paty. L'assassinat de Samuel Paty et les crimes de Nice nous ont bouleversés. L'islamo-fascisme exècre les principes de la Raison et des Lumières. Il faut le combattre implacablement. Et combattre ceux qui, jusqu'au gouvernement, en profitent pour jeter la suspicion envers tous nos concitoyens de confession musulmane. L'islamisme et tous ceux qui manifestent leur haine de l'égalité, se nourrissent mutuellement. Ils veulent nous diviser selon nos origines ou confessions. Faisons le contraire. À Morsang, on regrettera « l'hommage » bâclé rendu à Samuel Paty. Une heure inappropriée, un discours superficiel, une cérémonie froide. Et pas la moindre empathie pour les enseignants présents. Aucun d'entre eux n'aura été invité à s'exprimer. C'est bien regrettable.

Yaël Lellouche. Le Tribunal Administratif de Versailles a contraint Mme Duranton à réintégrer dans ses droits et ses fonctions Yaël Lellouche, la directrice de la Maison de la Citoyenneté. Son licenciement était bien une cabale uniquement destinée à l'humilier. D'autres cadres et agents sont mis à l'écart et soumis à d'inadmissibles intimidations. Le rétablissement dans ses droits de Yaël Lellouche est donc un encouragement. Qui usera de l'arbitraire aura des comptes à rendre.

PLU c'est gros ! Rassurez-vous, se répand Mme Duranton, « la modification du PLU ne se fera qu'à la marge ». Le Plan Local d'Urbanisme de la précédente équipe municipale n'était donc pas tant à jeter aux orties ? Et « à la marge » ça signifie quoi ? Si c'est pour le modifier « à la marge », pourquoi faire appel à un bureau d'études privé ? Et non s'appuyer sur le service urbanisme de la Ville dont « marginalement » c'est la compétence ? Que cache cette mise à l'écart ? On a hâte de connaître l'attitude du Préfet qui voulait faire condamner l'actuel PLU par la justice pour « ses règles de construction trop contraignantes, ne favorisant pas la densification attendue par l'État et la Région Île-de-France » (Sic). Cette fois, obtiendra-t-il gain de cause ? En attendant, alléchés par cette perspective, les promoteurs privés, chéquier en main, écumant la ville... et se préparent.

Marie-Claire ARASA, Arlette BOUCHON, Jean-Michel BRUN, Marlène LATOUR, Yannick LEMAIRE, Thierry LUCIANI, Emma MIRANDA, Maïmouna N'DIAYE